

## COMITE DE DEFENSE DU CHAC

### • **Avenir du CHAC : Réelles avancées ou tentative de désamorçage?**

Jeudi 11 octobre le comité de défense du CHAC a été reçu par le nouveau directeur de l'établissement en présence des représentants du corps médical, de la présidente du Conseil de Surveillance du CHAC et d'une délégation de l'agence régionale de santé (ARS).

Cette rencontre se déroulait sur fond de mobilisation des citoyens du Couserans qui avaient massivement répondu à notre appel lors de la manifestation du ... à Saint-Girons.

Le but de cette rencontre était de nous présenter le rapport demandé par l'ARS au professeur Pradère concernant l'organisation du CHAC et du CHIVA. A la lecture de ce document, il apparaît nettement que les préconisations de ce rapport vont dans notre sens en recommandant le maintien d'une chirurgie viscérale 24 h sur 24 au CHAC, ce qui induit le fonctionnement de la maternité sur une même amplitude horaire 24h sur 24. Le rapporteur précisant encore qu'il devrait être procédé à des recrutements de chirurgiens permettant d'assurer cette permanence des soins. L'ARS a assuré de son côté que des postes de chirurgiens étaient bien ouverts au recrutement. Si l'on s'en réfère à ce qui nous a été présenté, c'est une victoire pour les Couserannaises et Couserannais qui se sont fortement mobilisés ainsi qu'une majorité de leurs élus pour la sauvegarde de leur hôpital.

Toutefois, il appartient à tous de demeurer vigilants face à l'évolution de la situation du CHAC. Si aujourd'hui, il n'est plus question que les gardes chirurgicales ne se fassent qu'au CHIVA ni que le CHAC se consacre exclusivement à la chirurgie ambulatoire, ces orientations dépendront du succès, ou non, du recrutement, de médecins (chirurgiens, anesthésistes) et de l'implication de l'ARS et des directions locales pour les réaliser au travers d'actions volontaristes.

L'ARS peut effectivement se saisir d'un éventuel échec de recrutement, pour remettre en cause à tout moment ces dispositions.

### • **La suite.....**

Pour nous, comité de défense, il est indispensable que dès janvier 2019 nous fassions un point d'étape avec l'ARS sur ce sujet. Nous avons donc fait une nouvelle demande de rendez vous pour le début de l'année prochaine à cet effet.

D'autre part, il nous semble indispensable de rencontrer rapidement le directeur du CHAC, afin de faire avec lui le bilan des actions mises en place pour effectuer ces recrutements (nombre précis de postes ouverts de praticiens, et dans quelles spécialités). Une demande de rendez vous a été faite.

### • **Une situation générale préoccupante dans notre territoire en général.**

A l'issue d'une table ronde autour de la santé en l'Ariège organisée à l'initiative des deux députés du département, nous avons eu l'occasion d'échanger avec des médecins hospitalier du CHIVA et des généralistes. De cet échange il ressort que l'on assiste à la pratique d'une médecine discriminatoire selon que l'on réside dans des zones fortement urbanisées ou dans des territoires qualifiés d'hyper ruraux comme le nôtre. Lors de cette rencontre, le traitement de l'AVC a été pris en exemple par les médecins présents. En effet, d'énormes progrès ont été faits pour soigner cette pathologie. Toutefois l'efficacité du traitement dépend de la rapidité de prise en charge du patient. Les préconisations du ministère de la santé étant qu'une unité dédiée à ce type de traitement soit implantée dans chaque département et que dans l'idéal chaque patient potentiel soit situé à moins de 50 km de ce type d'unité. En Ariège il n'y en a plus ! Les neurologues sont partis et à ce jour non remplacés !

Conséquences : il y a des habitants des vallées de l'ariège qui se trouvent à plus de 150 km de l'unité la plus proche ! Et au CHU de Toulouse on se pose la question de savoir si « on va pouvoir accueillir encore longtemps les patients ariégeois, synonyme d'un surplus de travail ». Quant à la maternité du CHIVA, toujours d'après les mêmes sources, elle s'interroge sur la possibilité de pouvoir accueillir indéfiniment les futures mamans envoyées par le CHAC dans le cadre de grossesses à risque. Sa capacité d'accueil, ainsi que ses effectifs arrivant à saturation.

• **La « veille sanitaire » doit être permanente !**

A la lecture de ces écrits, certaines ou certains pourront les qualifier « d'anxiogène et sans fondement ». Pourtant, la réalité est là ! Les gestionnaires de la santé publique ont aujourd'hui une approche budgétaire et non humaine. Les choix en terme d'investissements vont principalement vers les grands centres et les plateaux techniques au détriment des « petits » hôpitaux qui ont de plus en plus de difficultés à offrir des soins de qualités. Ce n'est plus une vue de l'esprit, la médecine à deux vitesses s'implante inexorablement.

Afin de contrecarrer ces orientations, les citoyens que nous sommes se doivent d'être en permanence attentifs à toutes évolutions négatives en matière de santé comme nous l'avons déjà fait ensemble. Nous devons ensemble être prêts à organiser la résistance en cas de besoin pour que notre territoire rural bénéficie des mêmes dispositions en matière de santé que les grands centres urbains. Nous sommes des citoyennes et des citoyens qui payons l'impôt comme tous les autres, et à ce titre nous devons bénéficier des mêmes services !

Vous avez toute votre place à nos cotés pour défendre votre hôpital, votre santé et celle de vos proches, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à notre association et en participant activement à sa vie.

Le comité de défense du CHAC